

Les craintes de la Lampaulaise de salaisons

La cession de la Lampaulaise de salaisons à la Cooperl a été actée le 16 juin. Aujourd'hui, les salariés se posent des questions.



Jean Simon Itarre, délégué à Ergué-Gabéric ; Jean-Luc Feillant, secrétaire général CFDT 29 agroalimentaire ; Michel Caradec, chargé de mission CFDT agro et Christophe Moalic, délégué à Lampaul-Guimiliau.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi les salariés ont-ils peur ?

Après le décès de Monique Piffaut, fin 2016, des trucages de comptes ont été révélés, mettant en danger les sociétés du groupe, dont La Lampaulaise de salaisons. La Cooperl s'est portée acquéreur du pôle charcuterie du groupe FTL (Financière Turenne Lafayette). Les sites de Lampaul-Guimiliau (500 personnes) et Ergué-Gabéric (106 salariés), sont concernés. Des négociations ont démarré en septembre et « **la direction de la Cooperl nous a informés que nous serions fixés sur notre sort en décembre 2017**, indique Christophe Moalic, délégué syndical CFDT à Lampaul-Guimiliau. **En attendant, c'est l'angoisse pour tous.** »

Que reproche la CFDT à la Cooperl ?

Tout d'abord d'avoir mis 33 millions d'euros pour le rachat des quatre sociétés (Paul Prédault, La Lampaulaise de salaisons, Madrange, Montagne noire) « **alors qu'elles valaient 45 millions. La Cooperl fait une**

plus-value de 12 M€ », explique Jean-Luc Feillant, secrétaire général CFDT29 de l'agroalimentaire. Ensuite, la Cooperl détient « **80 % des marques de la grande distribution, sur laquelle ils essaient de mettre la pression pour baisser leur marge** », affirme Christophe Moalic. Mais, la grande distribution ne cède pas. « **On ne peut pas demander plus d'efforts aux agriculteurs. Alors, les salariés deviennent les variables d'ajustements.** »

Quelle était la situation avant le rachat par la Cooperl ?

Le site d'Ergué-Gabéric, a vécu en 2015, un PSE (Plan de Sauvegarde à l'emploi) qui avait concerné 70 personnes sur les 185 du site. Aujourd'hui, le site ne fonctionne qu'à 30 % et celui de Lampaul-Guimiliau connaît une baisse de production de 20 %. « **Nous manquons de matière première pour travailler alors que notre fournisseur est la Cooperl et que nos outils sont neufs** », constate Jean-Simon Itarre, délégué CFDT à Ergué-Gabéric.

Aude KERDRAON.